

Déclaration pour l'Europe et la Culture en région 8 juillet 2017

Dans le cadre de l'Alliance Européenne pour la Culture et les Arts, nous souhaitons construire une vision stratégique globale de la défense des acteurs de la création artistique, dont le champ d'impact dépasse le seul secteur des industries culturelles.

A la fois dans leur portage politique des intérêts sectoriels et dans la visibilisation de leurs propres intérêts stratégiques, les collectivités territoriales ont été identifiées comme des partenaires stratégiques dans l'accompagnement de la démarche des 35 réseaux culturels européens membres de l'Alliance : faire en sorte que la création artistique, la culture et les arts aient une place dans la stratégie Europe 2030.

Le Syndeac et LIKE souhaitent construire un travail partenarial pour une déclinaison dans les politiques territoriales de la place de la création artistique et de la culture par le biais des dispositifs européens en région.

Dans ce cadre, le Syndeac et le réseau LIKE souhaitent réaffirmer :

- l'engagement en faveur d'une Europe des territoires, démocratique et culturelle
- la nécessité de renforcer la place de la création artistique et de la culture dans les territoires

Estimant :

- Que la coopération et la mutualisation sont indispensables dans le contexte économique et budgétaire actuel,
- Que la culture a une forte capacité à renforcer les politiques de cohésion, ce qui est un des enjeux majeurs de l'Union européenne,
- Que les acteurs culturels sont les porteurs majeurs d'une politique de coopération intra et extra européenne,
- Que la diversité territoriale et la diversité des ressources culturelles restent une force pour le projet européen,
- Et que la coopération européenne, notamment culturelle, renforce les liens entre les territoires et les peuples ;

Le Syndeac et LIKE appellent :

- La Commission Européenne à intégrer la culture comme priorité stratégique en vue de ses travaux d'élaboration de la prochaine période de programmation des politiques européennes de cohésion,
- Les collectivités territoriales à s'unir à LIKE dans ce combat crucial pour les peuples et les territoires de l'Europe.

Pour cela, le Syndeac et LIKE déclarent:

- L'Europe peut retrouver du sens aux yeux des européens par une politique forte en faveur de la création et de la culture. Pour la création d'un nouveau « narratif » européen qui s'appuie sur l'imaginaire, l'invention, l'innovation.
- Il est impératif de reconstruire un vocabulaire, concernant les activités de création, d'action culturelle, de développement des territoires en phase avec le langage technique et politique.
- En dehors du programme Europe Créative, dont le budget est très limité, les Programmes Opérationnels déclinés en région sont trop peu ouverts aux acteurs culturels, et encore moins au spectacle vivant. Il est nécessaire de modifier les cadres pour permettre aux acteurs de déposer leurs projets.
- Les activités de création ont leur propre raison d'être mais elles sont aussi facteur de développement économique, social, éducatif, sociétal. Elles sont le marqueur du niveau de développement des droits humains fondamentaux : il est urgent de porter les débats de société à partir des œuvres.
- Les activités artistiques et culturelles ont une capacité à renforcer la transversalité des approches par une interaction entre les secteurs d'activité d'un territoire.
- La gestion des programmes opérationnels favorise une « concentration thématique » resserrant les champs du possible dans une période où doivent s'expérimenter les solutions sur des thématiques transverses et dans le cadre de coopérations larges.
- Face à la complexité des procédures les acteurs culturels sont démunis. En complément de l'action à l'échelle nationale du Relais Culture Europe, les régions gagneraient à accompagner leurs porteurs de projets culturels dans les dispositifs européens.
- Il est possible d'imaginer de nouveaux instruments de coopération en faveur de la création et de la culture (pour un fond Eureka Culture ?)

Pour développer les synergies et œuvrer pour les pistes d'action communes, le Syndeac et LIKE souhaitent :

- Identifier des pistes de travail entre les acteurs du secteur culturel et les collectivités pour promouvoir une place au centre du projet européen pour la création, les arts et la culture ;
- Construire des outils de dialogue et de médiation des intérêts pour renforcer l'alliance stratégique du secteur de la création, de la culture et des arts et les institutions à chaque niveau : régional, national, européen ;
- Mettre en place un travail à long terme, politique et technique, avec les représentants des Régions, les députés européens, les services concernés à la Commission européenne, au Conseil de l'Europe et au Comité des Régions.